



ORIGINES DE PIERRE GAULTIER DE VARENNES ET DE LA VÉRENDRYE



ORIGINES DE PIERRE GAULTIER DE VARENNES ET DE LA VÉRENDRYE

Les Gaultier de Boumois étaient originaires de la région d'Angers, en France, où leur nom figure pour la première fois vers le milieu du 16^e siècle. Ils avaient un rang important parmi les notables de la région. C'était une famille de riches propriétaires terriens; Varennes et La Vérendrye étaient les noms de deux de leurs domaines. Ses membres occupaient des postes dans l'armée, la magistrature et l'administration. Dès 1600, ils avaient des armoiries.

Le lieutenant René Gaultier de Varennes, père de Pierre, arrive au Canada en 1665 avec la compagnie de Loubias du régiment de Carignan-Salières. Cantonné à Trois-Rivières, ville gouvernée par Pierre Boucher, il participe aux campagnes militaires contre les Iroquois.

Durant 1667 et 1668, le régiment est licencié et 400 soldats et officiers s'engagent à demeurer au pays, dont René. Il épouse la fille du gouverneur Pierre Boucher, Marie-Ursule. Le gouverneur donne 7 000 livres à sa fille et à son gendre et un tiers de sa seigneurie des Îles-Percées (plus tard Boucherville). René Gaultier de Varenne devient ensuite gouverneur de Trois-Rivières en mars 1668, avec l'accord du gouverneur-général Courcelles. René s'allie ainsi avec une des familles les plus distinguées de la Nouvelle-France et, comme il l'avait sans doute escompté, ses perspectives d'avenir s'en trouvent grandement accrues. Talon, puis Frontenac, lui concèdent des seigneuries. Il en acquiert du prestige mais peu de fortune, bien qu'il se soit occupé de traite des fourrures. Il laisse sa famille sans ressources lorsqu'il meurt le 4 juin 1689.

Marie-Ursule Boucher et René Gaultier de Varennes ont 10 enfants, dont Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye né le 17 novembre 1685. René avait laissé trois belles seigneuries à sa femme, mais les revenus étaient loin de suffire aux besoins de sa nombreuse famille et, de plus, il avait laissé des dettes importantes. Pierre est éduqué par sa mère, puis au petit séminaire de Québec entre 1693 et 1695. Ensuite il ira rejoindre son frère au petit séminaire de Québec où il est inscrit sous le nom de Pierre de Boumois. La famille ayant peu de ressources, il commence sa vie de soldat à 12 ans comme cadet.

Maintenant dans la vingtaine, La Vérendrye est un membre de la petite noblesse et propriétaire d'une seigneurie en Nouvelle-France. Il découvre aussi les honneurs de la guerre et s'apprête à se servir de sa carrière militaire afin de bien positionner sa famille.

LA VÉRENDRYE – LE SOLDAT

Afin de maintenir un bassin de recrutement pour le corps des officiers, on autorise des postes de cadets au sein des compagnies franches de la Marine, l'armée coloniale de la Nouvelle-France. Puisque seuls les fils d'officiers peuvent obtenir ces postes, on assiste alors à une augmentation sans cesse croissante de la proportion d'officiers d'origine canadienne; passant du quart vers 1690, à la moitié vers 1720, aux trois-quarts vers 1750. Vu les antécédents militaires de son père, Pierre se dit qu'une carrière dans l'armée était l'un des meilleurs débouchés pour se faire remarquer et gagner de l'avancement dans une société militarisée comme celle de la Nouvelle-France.

À 12 ans, La Vérendrye entre donc dans l'armée, comme est la coutume pour les fils d'officiers. Le début de sa carrière militaire est sans histoire. La guerre de succession d'Espagne éclate en Europe en 1702 et aura des répercussions dans la colonie. En février 1704, à l'âge de 19 ans, Pierre fait sa première campagne sous la direction d'Hertel de Rouville et fait partie de l'attaque sanglante sur Deerfield, au Massachusetts. Il en fait d'autres avec Monsieur de Subercase en Terre-Neuve en 1705, où 100 Canadiens commandés par M. de Beaujours débarquent à l'automne de 1704, en vue d'une campagne d'hiver. Celle-ci débute en février 1705 et, en quelques mois, presque tous les établissements anglais de la côte sont détruits. La Vérendrye y était et a dû s'y comporter vaillamment car, dès 1706, il est nommé enseigne en second.

POUR LA GLOIRE DU ROY!

Entré très jeune dans l'armée, Louis, le frère aîné de La Vérendrye, se rend en France et sert dans les Flandres sous les ordres de son oncle Charles Gaultier de la Verendrie, dans le régiment de Languedoc. Muté ensuite dans le régiment de Bretagne, Louis est tué dans une bataille sur la frontière franco-italienne en 1707. À la nouvelle de la mort de son frère aîné au champ d'honneur, Pierre décide d'aller combattre aussi. Il vend une partie de ses biens pour la somme de 800 livres afin de payer son passage.

Quand il arrive en France dans les premiers jours de 1708, la guerre bat son plein dans les Flandres. Il rejoint le régiment de son oncle et est presque aussitôt élevé au grade de sous-lieutenant de grenadiers, grade qu'avait occupé son frère Louis, avant sa mort.

En 1709, La Vérendrye combat à Malplaquet, une bataille historique qui compte quelques 200 000 combattants. La Vérendrye, blessé grièvement, reste étendu sur le champ de bataille, le corps traversé d'une balle et tailladé de huit coups de sabre. Il se réveille prisonnier de l'ennemi et demeure prisonnier plusieurs mois. Libéré pendant un échange probable de prisonniers, La Vérendrye prête serment en tant que lieutenant de grenadiers dans la Compagnie de La Fresnaye le 6 mars 1710.

À peine remis de ses blessures, il effectue des raids du côté des lignes ennemies en septembre et en octobre 1711.

DE RETOUR AU CANADA

À la fin de 1711, l'engagement de cinq ans de La Vérendrye se termine et il demande de revenir au Canada. Il est aussi sans le sou. Pour obtenir cette faveur, il offre de recruter des volontaires pour le Canada – il en trouve 30 avant la fin de l'année. Il prend également l'utile précaution de se faire recommander par la marquise de Vaudreuil, alors à Paris et influente à la Cour. La Vérendrye fait sa demande officielle à la Cour le 15 février 1712, accompagnée de certificats de M. Berthelot, colonel du régiment de Bretagne et de M. de Vaudreuil, gouverneur général du Canada. Le grade de lieutenant qu'il a si bravement mérité n'est pas un grade permanent dans l'armée française. Les grades disparaissaient après une campagne. Grâce à ses états de service en France et au Canada, à l'influence de la marquise de Vaudreuil et à ses efforts de recruter des soldats pour le Canada, le ministre de la Marine lui annonce dans une lettre personnelle que le Roy lui accorde un brevet d'enseigne dans les troupes de la Marine au Canada.

Cantonné dans l'île d'Oléron avec ses recrues, La Vérendrye embarque sur le vaisseau du roi *Le Héro* le 23 juillet. Il arrive au Canada dans les premiers jours d'octobre 1712 pour débiter un autre chapitre de sa vie.

LA SEIGNEURIE DE LA VÉRENDRYE

Avant son départ pour la France en 1707, La Vérendrye s'engage dans un contrat de mariage avec Marie-Anne Dandonneau du Sablé, fille d'un seigneur de l'île Dupas. Le père de Marie-Anne, Louis Dandonneau et sa femme donneront à leur fille, le jour du mariage, la somme de 2 000 livres. De plus, elle possède des propriétés qui consistent en la moitié de l'île aux Vaches et une partie de l'île Dupas et des terres dans le fief de Chicot. Ces propriétés se trouvent sur une collection d'îles entre Berthierville et Trois-Rivières.

Aussitôt revenu de France, Marie-Anne Dandonneau et Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, ratifient leur contrat de mariage et se marient le 29 octobre 1712 dans l'Église Notre-Dame de Québec. La Vérendrye est titulaire de la seigneurie du Tremblay, et sa nouvelle femme est propriétaire de belles terres au Chicot, à l'île Dupas et à l'île aux Vaches.

LES ENFANTS DE LA VÉRENDRYE

Du mariage La Vérendrye-Dandonneau naissent six enfants :

- Jean-Baptiste. Né le 18 août 1713. Il devient cadet dans les troupes de la Marine en 1731. À 17 ans, il part pour l'Ouest avec son père. Il a la facilité des langues indiennes et est très aimé par les alliés indiens. Le 6 juin 1736, il meurt tragiquement, massacré par les Sioux, avec le père Aulneau et 19 autres français. Il est enseveli dans la chapelle du Fort Saint-Charles au Lac des Bois.
- Pierre. Né le 1^{er} décembre 1714. Cadet en 1728, il tient garnison à Montréal pendant deux ans avant de partir pour l'Ouest à l'âge de 16 ans. Il est de service dans l'Ouest jusqu'en 1745. De 1745 à 1747 et de 1750 à 1755, il sert comme soldat et prend part à plusieurs opérations militaires en Nouvelle-Angleterre et en Acadie. Il meurt en 1755.
- Louis-Joseph. Né le 9 novembre 1717. Appelé plus communément Joseph ou Le Chevalier, il est le troisième fils de l'explorateur. Il participe aux voyages de découverte, mais plus tard à cause de son âge. Son père l'envoie à Québec apprendre les mathématiques et la cartographie. Il part pour l'Ouest en 1735 pour y passer une quinzaine d'années. Nommé lieutenant en 1757, il commande dans l'Ouest, dans la région du lac Supérieur et du lac Champlain à la guerre de la Conquête. En 1761, il s'embarque pour la France avec un grand nombre de membres de la noblesse de la Nouvelle-France. Il périt avec 113 passagers dans le naufrage du navire *L'Auguste*, sur la côte nord du Cap-Breton.
- François. Né le 29 septembre 1725. Il part pour l'Ouest à 15 ans et demi et semble y être resté de façon continue jusqu'en 1750. Il est nommé cadet à l'aiguillette en 1750. Il meurt à Montréal en 1794, à l'âge de 79 ans. François prend part aux efforts d'exploration, mais laisse l'honneur aux autres. Illettré et n'ayant pas l'esprit d'entreprise de ses frères, il est rarement mentionné.
- Marie-Anne. Née le 12 juin 1721. Elle est mise en pension chez les Ursulines. Le 8 mai 1733, elle est emportée par la petite vérole qui décime la colonie de 1732 à 1734.
- Marie-Catherine. Baptisée le 26 mai 1724. À la mort de sa mère en 1739, elle est recueillie chez sa cousine. Elle marie Jean Le Ber de Senneville le 25 juin 1743. Ils périssent aussi tous les deux dans le naufrage de *L'Auguste* avec deux de leurs enfants.

LE PROJET DE DÉCOUVERTE DE LA MER DE L'OUEST

Les Français connaissent bien les territoires entourant les Grands lacs. Entre 1650 et 1680, tout le lac Supérieur est exploré. Des postes de traite, des missions et des forts parsèment les rives des lacs Supérieur, Michigan, Huron et Érie. Ils ont aussi des notions géographiques sur le Mississippi et comprennent la valeur stratégique de ce fleuve, qui peut faciliter l'accès à l'intérieur du pays. Le lac Supérieur est le lac positionné le plus vers l'ouest et ses rivières mènent vers des contrées plutôt inconnues.

Vers la fin du 17^e siècle, les grandes explorations sont freinées par les guerres et les attaques iroquoises. La grande paix avec les Iroquois en 1701-1702 et le traité d'Utrecht en 1713 permet à la Nouvelle-France de prendre un nouvel essor. Malgré l'affaiblissement de la France, le traité ouvre une ère de paix qui mènera à l'expansion et à la prospérité. Le traité chasse la France définitivement de la baie d'Hudson. Donc, l'idée de trouver un passage par le nord est éliminée. La seule route pour trouver la Mer de l'Ouest qui reste était celle à travers le continent.

En 1716, trois ans après le traité d'Utrecht, le gouverneur général Vaudreuil et l'intendant Michel Bégon décident d'élaborer un plan de découverte dans un mémoire daté le 12 novembre 1716 au ministre de la Marine. Il comprend les éléments suivants:

- Le projet évident de trouver une route terrestre vers l'Orient;
- L'expansion du commerce de la fourrure, surtout que les anciens postes commencent à fléchir;
- Concurrencer avec l'Angleterre sur le continent;
- Intercepter les plus belles pelleteries du pays qui montent à la baie d'Hudson;
- L'évangélisation des Amérindiens;
- Effectuer des prises de possession en bonne et due forme avec déploiement de drapeaux et l'enfouissement de plaques de plomb aux armes du roi de France.

Le plan prévoit d'abord l'établissement de trois postes de relais : le premier à Kaministiquia au nord-ouest du lac Supérieur, le deuxième, au lac La Pluie, et le troisième au lac des Bois. De là, on entreprend la découverte de la mer de l'Ouest. La Cour doit prévoir le coût de l'établissement des trois postes et environ 60 000 livres réparties sur deux ans.

Le Conseil de la Marine approuve le plan le 3 février 1717. Durant le même été, le lieutenant Zacharie Robutel de La Noue établit le poste de Kaministiquia au lac Supérieur. Malgré l'approbation du plan et des budgets par la Cour, il faudra attendre 14 ans avant de franchir l'étape suivante et l'arrivée de La Vérendrye

LA VÉRENDRYE ET LE POSTE DE LA MER DE L'OUEST

En 1717, Zacharie Robutel de La Noue établit le fort Kaministiquia selon le plan approuvé par le Conseil de la Marine. À la suite de plusieurs difficultés avec les Amérindiens (surtout les Sioux), la construction des autres postes est mise en veilleuse. Par prudence et avant d'engager d'autres dépenses, la Cour charge le père jésuite Charlevoix de visiter les postes du lac Supérieur et de s'enquérir sur la meilleure route pour continuer le projet de découverte. Charlevoix propose le suivant :

- Éviter des frais à la Cour en appelant quelques financiers du Canada ou de France d'avancer les fonds;
- Récompenser ces efforts par des faveurs peu coûteuses au trésor : promotions militaires, Croix de Saint-Louis, lettres de noblesse, concessions de terrains dans les pays découverts, etc.

Malgré tous ces conseils, la Cour n'avance pas vers l'Ouest, mais décide de solidifier le Poste du Nord, sur la rive nord du lac Supérieur. À partir de 1726, Jacques-René de Gaultier de Varennes, le frère de l'explorateur, devient commandant du poste de Kaministiquia, du poste Nipigon et des postes afférents.

Le 28 mars 1727, Pierre Gaultier, écuyer, sieur de La Vérendrye, est second commandant du Poste du Nord. Il fait donc du commerce à Kaministiquia et Nipigon, sous le commandement de son frère pendant environ un an. Il passe l'hiver 1727-1728 à Nipigon. Pendant la guerre des Renards et des Sakis en 1728, Jacques-René est rappelé; Pierre lui succède et devient commandant en résidence à Kaministiquia. Dès lors, il s'intéresse aux histoires des Amérindiens au sujet d'une route possible vers l'Ouest et la présence d'un lac d'eau salée.

LE DÉPART POUR L'OUEST (8 JUIN 1731)

La Vérendrye reçoit l'assentiment du gouverneur général et du ministre de la Marine de quitter la Colonie pour découvrir la Mer de l'Ouest. Voici un résumé des préparatifs pour le voyage :

- L'engagement de 50 hommes pour le convoi. Les gages varient entre 150 et 550 livres par an, selon qu'il s'agisse de se rendre à Michilimakinac ou de pousser jusqu'au nouveau fort construit dans les terres à l'ouest du lac Supérieur.
- La création de quatre sociétés pour financer et avancer les fonds et les marchandises nécessaires. Les marchands avancent environ 12 000 livres en marchandises pour l'expédition.
- Chaque canot porte six ou sept hommes, rarement huit, et environ deux tonnes de marchandises, réparties uniformément en ballots de 75 livres environ. Les Amérindiens voyagent à deux ou trois par canot et appellent les canots français « grands canots ».

Le père Charles-Michel Mesaiger, jésuite, qui avait été désigné pour accompagner La Vérendrye dans l'Ouest se joint au convoi, devenant le premier missionnaire de l'Ouest canadien.

MUTINERIE AU GRAND PORTAGE

Du lac Supérieur, les explorateurs français utilisent la rivière Kaministiquia (près de la ville de Thunder Bay en Ontario) pour rejoindre l'intérieur du pays depuis 1680. Les Français y ont construit le fort Kaministiquia comme un des avant-postes de la découverte de la Mer de l'Ouest. Toutefois, La Vérendrye fait le choix d'une autre route à prendre pour se rendre à l'intérieur du pays à la suite de consultations avec les chefs cris de la région. Ceux-ci recommandent une route plus courte en passant par un vieux portage amérindien appelé le Grand Portage par les Français ou Kitchi Onigaming par les Ojibwa.

Le Grand Portage évite les longues et dangereuses rapides de la rivière Kaministiquia et raccourcit le trajet au lac La Pluie de 130 kilomètres, soit 80 milles. Afin de bénéficier de ce gain, il faut rejoindre la rivière Nantouagan (Pigeon) en utilisant le Grand Portage d'une longueur de quelques 14 kilomètres, ou 9 milles. Après le Grand Portage, on se rend au lac La Pluie en 20 jours et ensuite au lac des Bois.

Le portage est accidenté et peu propice. Il est redouté par les voyageurs parce qu'il faut négocier une longue pente de près de 100 mètres (300 pieds) vers la hauteur des terres pour ensuite redescendre vers la rivière Nantouagan. Quand les voyageurs voient de leurs yeux ce qui les attend, ils refusent d'avancer ou, du moins, insistent tellement que La Vérendrye se voit obligé de céder. En fait, c'est une véritable mutinerie - un événement très rare en Nouvelle-France.

Le portage n'a rien d'attrayant pour les voyageurs déjà épuisés par deux mois et demi de pénible voyage à partir de Montréal.

Dans un mémoire subséquent, La Vérendrye indique :

« Le 26 août 1731, tout notre monde, épouvanté par la longueur du portage, qui est de trois lieues, se mutina, et tous me demandèrent avec grandes insistances à relâcher... »

Dans une lettre au Ministre Maurepas, Monsieur le Marquis de Beauharnois renchérit:

« Monseigneur, J'ay reçu les lettre su Sieur de La Vérenderie chargé de l'entreprise de la découverte de la Mer de l'Ouest et du Révérend Père Mesaigé, par lesquelles ils me marquent que les engagés s'étant rebutés de la longueur du portage de Nantouagan qui a trois lieues et un quart de long, ils avoient été obligés de relâcher à Kamanastigoya et d'y hiverner... »

LE MAINTIEN DE LA PAIX

Les Cris, les Assiniboines et les Monsonis sont en perpétuelle guerre avec les Sioux. Ces guerres entravent non seulement la traite des fourrures, mais aussi les efforts de continuer la découverte de la Mer de l'Ouest. La population amérindienne est beaucoup plus nombreuse que celle des Français au Poste de la Mer de l'Ouest. Les longues harangues et les palabres pour convaincre les Amérindiens de maintenir la paix dans le poste se tiennent régulièrement. La Vérendrye achète cette paix avec des cadeaux de la part du Roi Louis XV.

Les journaux de La Vérendrye mentionne les efforts constants qu'il faut dépenser pour maintenir la paix. En tant que commandant du poste, il doit encourager les nations à continuer à chasser et à apporter leurs fourrures aux forts français au lieu d'aller à la Baie d'Hudson traiter avec les Anglais.

Voici quelques passages des discours de La Vérendrye aux nations amérindiennes du Poste de l'Ouest. La Vérendrye ne reçoit aucun financement du roi pour les efforts de la découverte de la Mer de l'Ouest. Toutefois, il reçoit des marchandises payées par la Cour pour distribuer en guise de cadeaux.

Ces quelques passages donnent aussi un aperçu des conditions dans lesquelles les Amérindiens traitent leurs fourrures avec les Français et les Anglais.

« ...si je vous fais donner vos besoins, ce n'est pas pour porter vos pelletries aux Anglois, vous y traitez comme en Ennemis, vous n'avez point de crédit chez Eux, ni d'entrée dans leurs forts, vous ne choisissez point la marchandise que vous voulez, vous êtes obligé de prendre ce qu'on vous donne par une fenêtre bon ou mauvais, ils rebutent une partie de vos pelletries qui sont perdues pour vous, après avoir eu bien de la peine à les porter chez eux... »

« ...Il est vrai que vous achetez certaines choses un peu plus chères chez nos traiteurs, mais ils prennent tout ce que vous avez, Ils ne rebutent rien, vous ne courez aucun risque...d'ailleurs vous avez la liberté de choisir ce que vous voulez, hommes, femmes et Enfants, vous entrez dans nos Maisons et dans nôtre fort, vous y êtes toujours bien reçus...prenez donc courage pour bien chasser afin que j'aye le plaisir de voir vos familles bien habillées... »

« Le 2 Janvier... les six chefs et les principaux y entrèrent. J'avois fait mettre au milieu 12L de balles, 20L de poudre, 6 haches, 6 dagues, 12 couteaux siamois, deux douzaines d'alesnes, Eguilles, rassade, vermillon, tirebourres, six casse-têtes à dague, six Colliers de rassade, six pavillons, 24 brasses de tabac, six capots galonnés, six chemises, six brayers, six paires de mitasses... »

« ...Le 9^e tous les guerriers Cris et Monsonis au nombre de 660 s'assemblèrent dans la cour du fort, ou j'avois fait dresser des sièges pour les Chefs qui étoient 14 comme autant de capitaines à la tête de leur compagnie...je fis mettre

dans le milieu de la place un baril de 50L de poudre, 100L de balles, 400 pierres à fusil, battefeux, tireboures, alaisnes, Couteaux à Boucherons à proportion et 30 brasses de Tabac...vous en ferez la distribution à tous excepté aux chefs à chacun desquels je fis donner deux livres de poudre, quatre livres de balles, deux brasses de tabac, un couteau à boucheron, 2-alaisnes, 6 pierres à fusil et un tirebourre... »

« ...je luy remis une cassette garnie de tout ce qui peut faire plaisir a cette nation avec les habillements, tabac, haches, colliers et pavillon françois... »

« ...je parlay aux assiliboilles pendant que l'on bâtissait à force (le Fort LaReine), je les assemblé tout près de ma tente, leurs fis un présent de vostre part, en poudre, balles, tabac, haches, couteaux tranches, aleines, le tout bien estimé parmi eux qui sont en nécessité de tout... »

« ...je fis partir les deux Monsonis pour retourner chez eux avec un collier et du Tabac pour arrêter les 300 guerriers d'aller frapper les Scioux... »

LE MASSACRE DU LAC DES BOIS

À l'automne de 1735, La Vérendrye envoie au fort Maurepas le peu de vivres qui lui reste dans ses réserves au fort Saint-Charles. Le reste des ravitaillements doit arriver par canot de Montréal, mais à cause de fausses manœuvres par les associés de La Vérendrye, les canots restent au Grand Portage du lac Supérieur. À la fin de l'hiver, les forts de La Vérendrye sont dégarnis de tout : vivres, marchandises de traite, poudre noire pour la chasse. La Vérendrye décide d'envoyer trois canots « forts de monde » à Kaministiquia, puis à Michilimackinac, pour chercher des secours.

Les canots sont à demi chargés de fourrures pour aller plus vite. Le Père Aulneau demande d'accompagner le convoi et insiste que Jean-Baptiste La Vérendrye soit à la tête de l'expédition. Le 5 juin 1736, trois canots chargés de sept hommes chacun partent en vitesse par le chemin le plus court.

Les Sioux des Prairies, tribu de guerriers belliqueux, cherchent un groupe de Cris, leurs ennemis jurés. Le parti de Sioux est signalé et La Vérendrye avertit bien son fils d'être sur ses gardes. Deux jours auparavant, ce même groupe a attaqué le sieur Bourassa sans raison apparente; celui-ci survit. En réponse à la question sur le motif de leur attaque, les Sioux répondent qu'ils ne reconnaissent personne sur leur chemin, ce qui veut dire qu'ils tuent pour le plaisir de tuer. C'est en effet leur habitude d'attaquer n'importe qui quand ils sont en expédition de guerre.

N'ayant pas pu trouver les Cris, les Sioux se jettent sur les Français, qui se sont arrêtés « sur une petite île, à sept lieues du fort » et les massacrent jusqu'au dernier. Ce n'est pas sans dur combat et l'ennemi subit des pertes importantes. En effet, le 18 août, La Vérendrye raconte que deux canots français sont retrouvés avec des paquets pourris

et plus de 20 canots sioux attachés deux à deux, dans lesquels il y a beaucoup de sang, ainsi que des membres d'hommes enterrés dans le sable. Le troisième canot français est retrouvé dans l'île, qui est nommée l'Île au massacre par la suite. Tout semble indiquer qu'après avoir surmonté leur surprise initiale, les Français ont opposé une résistance acharnée.

La Vérendrye perd donc son fils Jean-Baptiste, qui lui servait de lieutenant, et son missionnaire, ainsi que le sieur Joseph Cartier et tous ses meilleurs hommes. Les ossements sont ensevelis sous la chapelle du fort Saint-Charles.

Le sieur de Saint-Pierre, commandant du Poste des Sioux au lac Pépin, bien au sud du fort Saint-Charles de La Vérendrye, entend parler du massacre. Les nouvelles ne le surprennent pas; quelques mois auparavant, en mai, les Sioux ont tué deux Français et levé leurs chevelures le long du Mississippi.

Le 17 septembre 1736, un chef sioux vient au Poste des Sioux accompagné de trois jeunes guerriers. Il porte un cachet d'argent à son oreille. Le sieur de Saint-Pierre, ayant reconnu le cachet du père Aulneau, lui demande d'où il vient.

Le chef amérindien ne répond rien et se met à rire. Saint-Pierre lui arrache le cachet avec un morceau d'oreille et lui reproche son audace, puis il le fait mettre dehors. C'est le début du harcèlement du Poste des Sioux qui mène à l'abandon du poste le 30 mai 1737.

Honneur

Après tous les sacrifices et toutes les tribulations de ses voyages de découverte depuis plus de 15 ans, La Vérendrye reçoit un des plus grands honneurs militaires du royaume. Il reçoit une croix de Saint-Louis.

Pierre GAUTHIER de la Vérendrye, fils de René Gauthier de Varennes et de Marie Boucher, né aux Trois-Rivières le 17 novembre 1685. En 1707 passe en France, sert dans la compagnie de grenadiers commandée par son frère, et est laissé pour mort sur le champ de bataille de Malplaquet. Enseigne en Canada en 1712, lieutenant en 1732, capitaine en 1745. Mort à Montréal le 17 décembre 1749. Connue dans l'histoire comme le découvreur des Montagnes Rocheuses. Il avait épousé aux Trois-Rivières, le 29 octobre 1712, Marie-Anne, fille de Louis Dandonneau et de Jeanne-Marguerite Lenoir. Fait Chevalier de Saint-Louis le 1^{er} mai 1749 d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière.

Source : FAUTEUX Aegidius, *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*, Les Éditions des Dix, Montréal, 1940

LES FORTS DE LA VÉRENDRYE DANS L'OUEST

Entre 1731 et son décès en 1749, La Vérendrye supervise la construction d'une chaîne de forts vers l'ouest avec les objectifs suivants :

- Découvrir la Mer de l'Ouest qui mène ensuite à l'Orient;
- Intercepter les fourrures qui vont à la baie d'Hudson chez les Anglais;
- Évangéliser les Amérindiens; et
- Prendre possession officielle des territoires de l'Ouest au nom de Louis XV et agrandir la Colonie.



LE DÉCÈS DE LA VÉRENDRYE

LE 7 DÉCEMBRE 1749

Au début de 1749, La Vérendrye est capitaine de la garde personnelle du gouverneur général. Il reçoit aussi de bonnes nouvelles. Le gouverneur La Galissonnière a plaidé la cause du découvreur auprès de la cour afin de permettre à celui-ci de reprendre les explorations pour découvrir la Mer de l'Ouest. Le nouveau ministre de la Marine approuve du choix du gouverneur de permettre à La Vérendrye de continuer la découverte. Au mois d'août, il reçoit la Croix de Saint-Louis pour tous ses efforts. Son nom est rétabli. Deux de ses fils reçoivent aussi des promotions dans les troupes de la Marine. Au mois d'août, il rencontre le savant naturaliste suédois Pehr Kalm qui est impressionné par le côté scientifique des expéditions de La Vérendrye.

En septembre, La Vérendrye fait tous les préparatifs afin de quitter la colonie pour le Poste de la Mer de l'Ouest. Toutefois, il est subitement emporté par l'une des épidémies en Nouvelle-France qui emporte environ 975 colons en 1749 selon les registres de la colonie.

ACTE DE SÉPULTURE DE LA VÉRENDRYE

Registre de Notre-Dame de Montréal

Le 7 décembre 1749 a été inhumé dans la chapelle de Sainte-Anne de cette église le corps de Pierre Gaultier, écuyer, sieur de la Vérenderie, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine, âgé d'environ soixante-quatre ans, décédé le 5 des dits mois et an, entre 9 et 10 heures du soir. Ont été présents M. Clerembert et Gay, prêtres, qui ont signé. Clerembert, p^{tre}, Gay, p^{tre}, Déat, vicaire.